

# LA FRANCE LIBRE

La France aux Français!

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

## ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	SEMAINE
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements.....	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR: F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 46 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

## ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région: M. BUREAU DES JOURNAUX: A Paris: Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

# CHAMBARDEMENT GÉNÉRAL DES JUIFS D'ALGER

### Les poignards juifs. -- Représailles. -- Pillage et incendie. -- Charges des zouaves. -- Plusieurs morts.

## LA JOURNÉE

Le meeting antisémite des Mille-Colonnes organisé par le comité de protestation a eu lieu à 3 heures de l'après-midi. M. M. J. Guérin et Thiebaut y ont prononcé aux cris de: « A bas Zola! A bas les juifs! » des allocutions très courtes; une couronne a été portée à la statue de Strasbourg.

Comme nous l'avions fait prévoir, les témoins de M. de Bernis se sont heurtés à un refus des témoins de M. Jaurès, ceux-ci ayant déclaré que, par les circonstances de l'agression, M. de Bernis s'était mis en dehors de tout droit à une réparation.

Toute la presse commente les incidents d'hier, qu'elle trouve profondément regrettables; la déclaration ministérielle est bien accueillie; certains journaux lui reprochent d'être tardive.

Une grande effervescence règne à la Havane. Des croiseurs américains sont partis en grande hâte pour cette destination; cette nouvelle est très vivement commentée en Espagne.

## Le Devoir Social

Comme il y a un décalogue individuel, il y a un décalogue social. Il y a des devoirs imposés à l'homme à titre public, et qui régissent ses relations avec la société, comme il y a des devoirs imposés à l'homme à titre privé, pour régler ses relations avec les individus.

Ce décalogue social est malheureusement trop oublié. C'est un peu la faute de ceux qui auraient dû le prêcher davantage; c'est un peu la faute de ceux qui ferment leurs oreilles lorsqu'on le leur préche; c'est un peu la faute de ce préjugé qui, confondant la morale avec la casuistique, regarde comme absolument permis, ce qui n'est pas strictement défendu.

Or certains actes, bien que ne tombant pas sous une défense expresse de la loi individuelle, n'en sont pas moins réprouvés; la casuistique peut les excuser et les tolérer, la loi morale les condamne. Tel est, pour montrer clairement notre pensée, le cas de ce richeissime capitaliste bien connu à Paris qui, mis par la Faculté, au régime du lait, a cru légitime d'acheter les deux immeubles qui entourent son hôtel, de les démolir et d'ensemencer le terrain de luzerne, afin de nourrir une vache destinée à lui fournir du lait non fraudé, dépensant ainsi pour un caprice plus d'un million, alors que tant d'autres humains ont faim, ont froid, errent sur le pavé.

Le principe régulateur du décalogue social est celui-ci: « La responsabilité d'un homme croit en proportion de son rang et de sa fortune »; la première loi qu'il impose est la loi du travail.

Nous avons déjà eu occasion de traiter ce sujet, contentons-nous simplement de rappeler aujourd'hui l'obligation qui s'impose à tout homme de faire quelque chose et d'être ici-bas autre chose qu'un égoïste consommateur qui ne produit pas ou n'a jamais produit. Evidemment, cette obligation laisse notre liberté évoluer dans de très larges limites et n'indique pas ni la nature ni la durée du travail. Donnons d'ailleurs à ce mot une signification plus étendue que la signification ordinaire; elle regarde le soin consacré aux œuvres sociales, aux œuvres charitables, comme une très légitime occupation; ne trouvant rien de contraire au bon ordre, dans ce fait que certains membres du corps social vivant de leurs rentes, sont nourris par le labeur des autres, pourvu que

sous une forme quelconque, ils rendent des services équivalents. Nous avons dit que « la responsabilité croissant en proportion du rang et de la fortune », il suit de là que l'obligation du travail doit tout spécialement être rappelée aux riches, d'abord parce qu'ils ont plus reçu, ensuite parce qu'ils sont plus exposés à oublier.

Souvent on nous accuse de parler beaucoup de devoir aux uns et assez peu aux autres. Ce reproche n'est pas sans exagération; toutefois, il faut bien convenir qu'il a un fond de vérité. D'ailleurs, nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître que, selon nous, le devoir social doit être rappelé aux riches en premier lieu et surtout. Car, outre qu'ils sont plus que les pauvres, chargés de donner le bon exemple, ayant reçu du ciel de particulières faveurs; plus que les pauvres, ils sont exposés à commettre des injustices, des moyens plus puissants et plus nombreux ayant été mis par la Providence à leur disposition. On a pu dire d'eux qu'il circulent dans la société comme un vase de fer au milieu de vases d'argile, qu'ils risquent à tout moment de briser ou tout au moins d'écarter; et c'est pourquoi il faut souvent leur crier gare et casse-cou.

Pour aujourd'hui, il nous suffira d'avoir indiqué ce point de vue. Dans un prochain article, nous pourrions entrer dans le détail et voir, en particulier, quelles obligations nous impose le décalogue social dans les relations diverses engendrées par le travail.

Il y a des maîtres et des serviteurs, des patrons et des ouvriers, des vendeurs et des acheteurs, des services publics et des services privés; peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt d'indiquer au moins vers quel but et dans quelle voie nous devons nous orienter toutes les fois que nous sommes en face du prochain, selon l'une ou l'autre de ces relations et qu'il s'agit de remplir humainement et chrétiennement le devoir social.

L'abbé NAUDET.

## TRISTE!

Au cours de la bataille de nos ci-devant « honorables », quand, les lèvres trépidantes autour des croix à découvert, les députés charpentiers se bavaient l'injure et se jetaient poings levés, les uns contre les autres, regrettant de n'avoir pas d'armes pour tuer ceux qu'ils ne pouvaient persécuter, on nous dit que M. Méline, debout, les bras croisés, contemplait dans une attitude de tristesse profonde cet ignominieux spectacle.

Ah! nous comprenons le dégoût qui dut saisir cet honnête homme en voyant la passion se déchaîner ainsi dans une enceinte qui devrait être l'asile de la raison et le temple des sages et qui est devenue une succursale des maisons d'aliénés.

Mais comme l'ivresse des lites enseignait la débauche aux jeunes Spartiates, il faut que les organes parlementaires apprennent au peuple français la pudeur électorale.

Que l'incohérence de ses élus lui dicte dégoût et la sagesse de ses choix. Qu'il tire de l'ignominie de la séance de samedi la leçon qu'elle comporte pour son relèvement.

On avait achevé de discuter l'interpellation Cavalgnot; son auteur se traitait, en déclarant avoir reçu satisfaction de la part du gouvernement.

des raisons de l'agitation folle dans laquelle on le plonge? Que n'a-t-il dédaigné une attaque injuste dans sa forme, mais imprécise, laissant place à une autre défense que celle de l'injure basse qui ne prouve rien?

Le mensonge facile d'aujourd'hui ne servait pas sa cause hier, et c'est pourquoi il voulut que fit redit le mot qui lui fournissait un prétexte pour l'œuvre de désagrégation poursuivie et dont nous voyons tous les jours les lamentables résultats.

M. Jaurès, dont le Journal s'imprime aujourd'hui en rouge symbolique, se croit à l'aurore de la Révolution sociale. Lui et les siens ont tant crié que tout était pourri en France: l'armée, la justice, la bourgeoisie, la jeunesse étudiante, le peuple paysan et le peuple ouvrier honnête, qu'ils ont fini par prendre leurs mensonges pour des vérités et croient le moment arrivé de tout livrer aux bas appétits de la maigre population collectiviste qui fait illusion par ses cris sur son nombre.

Ils se trompent. Rien ne remplace la puissance du nombre, et leur érasement certain en cas d'émeute ne sera évité que par leur écrasement aux élections prochaines, quand le peuple sage aura compris que le déshonneur de la France et le trouble des rues ne font pas l'affaire du travail qui donne le pain.

Martel.

## LE CONGRÈS DE LYON AU PARLEMENT

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant, d'après le Journal officiel, la partie du discours de M. Alexandre Bérard qui exprime les doléances du parti radical touchant les congrès de Paris et de Lyon.

S'il pêche parfois par défaut de vraisemblance, le morceau ne manque pourtant pas de saveur et M. Bérard, qui redoute des infidélités électorales, nous saura gré sans doute de cette petite réclamation.

M. Alexandre Bérard. — Dernièrement, au mois de décembre, nous avons pu assister à deux congrès qui ont eu pour but d'organiser et de former le parti clérical, de discuter son programme.

Ces deux congrès, tenus l'un à Paris et l'autre à Lyon, le but direct, avoué, le but premier, le plus pressé a été l'organisation du parti en vue des prochaines élections. Ce qu'on discute au cours de ces congrès, ce n'est pas les questions politiques, les alliances, afin de s'emparer de la République, et une fois maîtres de la République, suivant l'expression des congressistes, une fois maîtres de la maison, les moyens de la maintenir au gré des nouveaux propriétaires; on a discuté enfin les alliances possibles qu'on pourrait conclure en profitant de nos malheureuses dissensions républicaines.

C'est à Paris, M. Bonjean. — Je soumetts cette phrase à mes collègues modérés — qui s'exprime ainsi: « Nous sommes en majorité d'après la statique des baptêmes; mais en fait, nous représentons une minorité. Il faut donc adopter la politique des alliances féodales. »

La concentration républicaine est brisée, empêchons-la de se reformer et, nous, nous catholiques, un point d'appui sérieux à celui de ses troncrons le plus rapproché de nous, pour combattre l'autre. »

L'autre troncron, c'est nous si, grâce à cette manœuvre on dérisoirement le troncron, nous n'arriverons pas, que nos amis modérés soient bien convaincus qu'une fois cette opération accomplie ce sont eux qu'on détruira à leur tour, car le parti clérical n'aurait pas plus les modérés que les radicaux.

A Lyon, même langage. C'est M. Crétinon qui parle. Il dit qu'il faut soutenir les candidats cléricals.

Mais, ajoute-t-il, quand un candidat vraiment mérité se trouve, avec lequel il existe des points de rapprochement sérieux, nos amis feraient bien de réfléchir avant de lui susciter un concurrent. Enfin, entre un opportuniste, un radical et un socialiste il ne faut pas choisir avec des idées préconçues trop étroites, ni accorder une attention trop exclusive à l'étiquette. Avant tout, considérez nos programmes, allons trouver les candidats pour essayer d'obtenir des concessions et donnons nos voix à celui d'entre eux qui aura consenti des concessions.

Je crois que tous les républicains m'approuveront quand je dirai que faire de telles concessions n'est pas seulement faire acte de défaillance, c'est trahir le drapeau de la République et que des républicains qui, pour se faire élire acceptent les conditions du parti clérical telles qu'il veut les imposer, trahissent la République et se déshonorent. Je sais personnellement que personne dans le parti républicain n'y voudra souscrire. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche.)

Du reste, ces concessions, un des orateurs des congrégations, M. l'abbé Gayraud les a précédées.

M. Lémire. — Il est là, il va vous répondre. M. A. Bérard (Ain). — Vous le représentez, mon cher collègue.

## Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

### Informations

#### LES DROITS SUR LES BLES EN ITALIE

Rome. — Sur la proposition du conseil des ministres, le roi a signé ce matin un décret réduisant les droits de douane sur le blé de 6 fr. 50 à 5 francs, jusqu'au 30 avril; le décret entrera en vigueur le matin du 25 janvier; le même jour, il sera présenté à la Chambre pour être converti en loi.

#### ALLIANCE RUSSO-FRANCO-JAPONAISE

St.-Petersbourg. — Le Sœt pialde chaleureusement la cause d'une alliance de la Russie et de la France avec le Japon, comme le meilleur moyen d'achever l'isolement de l'Angleterre et de conjurer la conclusion d'une alliance anglo-japonaise que l'Allemagne pourrait exploiter comme un moyen de lutter contre la France et la Russie.

#### MORT D'UN DÉPUTÉ

Nous apprenons avec regret la mort du baron André Reille, député de la première circonscription de Castres (Tarn), fils du baron Reille, député de la deuxième circonscription de cette ville. Il avait été élu en remplacement de M. Abrial, décédé.

## Congrès Démocratique Chrétien DE PARIS

Paris. — L'union démocratique chrétienne de la région de Paris, a tenu aujourd'hui dimanche, son cinquième congrès dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement, à l'école des Frères de la rue Bobillot. Ces congrès de l'Union Démocratique se sont toujours distingués par la sûreté et le sérieux des études préparatoires et par l'importance des décisions doctrinales qu'on y prend sous forme de vœux.

Rappelons les vœux du congrès de Courbevoie sur le salaire en 1895, ceux de Plaisance en 1896, sur le programme municipal.

La question étudiée dans le présent congrès était:

#### Le travail des femmes dans l'industrie

Les deux séances de la commission ont été remplies par la lecture et la discussion des rapports présentés par notre ami M. Thommes et par Mme Pierre Fromont. Nous publierons demain le texte des vœux qui ont été adoptés.

Au début de la séance de l'après-midi, la dépêche suivante a été adressée au Saint-Père: « Les délégués des différents groupes de l'Union démocratique chrétienne de la région de Paris, réunis en congrès, envoient au Pape des ouvriers, le grand Léon XIII, l'expression de leur filiale soumission à toutes ses directions politiques et sociales. »

Ce soir, à la séance générale tenue sous la présidence de M. le curé de la Maison-Blanche, ont pris successivement la parole M. Benoist, qui a résumé les travaux du congrès sur le travail des femmes; M. Caron, qui a démontré les avantages du referendum communal; M. Dombay-Schmidt, l'organisateur de la Démocratie chrétienne dans les Ardennes, qui a défini le rôle et l'action des démocrates chrétiens pour ceux qui ont contre eux des méfiances injustifiées.

#### Discours de M. l'abbé Gayraud

Enfin, M. l'abbé Gayraud, dans un magistral discours, a démontré que les questions politiques perdant chaque jour de leur intérêt pour faire place aux questions économiques et sociales dans nos préoccupations, il fallait attacher la plus grande importance aux déclarations et aux programmes des deux partis d'avant-garde qui mèneront la lutte à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle: les socialistes et les démocrates chrétiens.

Prenant texte du manifeste lancé par les socialistes ces derniers jours, en vue des élections prochaines, le député de Brest a résumé leur programme dans ces trois points: Nationalisation de la propriété, conquête du pouvoir politique par le prolétariat, entente internationale des travailleurs.

Chacun de ces points l'orateur oppose le programme de la démocratie chrétienne. La socialisation des moyens de production n'est pas réalisable et serait monstrueuse, mais le capitalisme moderne ne vaut guère mieux: à l'un et à l'autre, il faut opposer la notion chrétienne de la propriété individuelle ou collective et l'organisation professionnelle. A la conquête qui aboutirait à la substitution du pouvoir d'une classe à celui d'une autre classe, il faut opposer la démocratie organisée, c'est-à-dire la représentation professionnelle et proportionnelle.

les socialistes de l'oubli de l'idée de la patrie. La douloureuse crise que nous traversons fournit ample matière à M. l'abbé Gayraud pour définir l'attitude des socialistes et proclamer l'inaltérable attachement des démocrates chrétiens à leur devise: Dieu, patrie, famille, travail, progrès.

Ces discours dont nous ne pouvons donner qu'une trop sèche analyse a été interrompu presque constamment par des applaudissements chaleureux.

Il sera prochainement publié in extenso. Il en vaut la peine.

## LE MEETING ANTISÉMITTE

### Les mesures d'ordre

Paris. — M. Blanc, préfet de police, a eu hier avec M. Barthou, une entrevue au cours de laquelle ont été arrêtées les mesures d'ordre qui seront prises en vue de la manifestation antisémite d'aujourd'hui. Une partie des brigades de réserve est consignée à portée du lieu de la réunion, et les agents des 19<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements, secondés par des détachements de la garde républicaine à cheval, échelonnés de la rue de la Gaîté à la place de la Concorde.

Les ponts seront barrés par des cordons d'agents et l'accès de la statue de Strasbourg sera permis seulement aux porteurs de couronnes.

Aux abords de la salle des Mille-Colonnes des forces de police imposantes se sont réunies pour parer à toute éventualité. Le service d'ordre sera placé sous la haute direction du préfet de police, secondé par tous les commissaires divisionnaires et les officiers de paix des 19<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements.

### Place de la Concorde

A 1 heure, la place de la Concorde présente son aspect habituel. Il y a très peu de curieux. En revanche, les mesures d'ordre organisées en vue d'une manifestation sont des plus rigoureuses. Toutes les voies aboutissant à la place sont gardées militairement par des hommes de la garde républicaine et de forts pelotons de gardiens de la paix. Le jardin des Tuileries est fermé au public. Actuellement, s'y trouvent concentrés un escadron de cuirassiers, 500 agents et plusieurs compagnies de la garde républicaine.

Dès une heure, les portes de la salle des Mille colonnes sont ouvertes, mais personne ne se présente encore pour assister au meeting.

A 1 heure 15, M. Guérin, organisateur de la réunion, arrive accompagné d'une vingtaine de garçons bouchers, forts gailards, revêtus de longues blouses bleues. Il les dispose dans la salle, près de la tribune, et leur donne ses instructions.

M. Mancis, commissaire de police aux délégations judiciaires, chargé par le préfet de police du maintien de l'ordre, arrive à son tour accompagné d'agents de la sûreté.

Un service d'ordre important est placé sous les ordres de M. Orsatti, commissaire-divisionnaire. 200 gardiens de la paix, 50 gardes républicains à cheval prennent place aux abords de la salle. D'autres gardiens de la paix sont dans le rue Vandamme, à côté de la salle de réunion, et d'autres gardiens de la paix, boulevard Montparnasse.

A mesure que l'heure avance, la foule augmente dans la rue, et la circulation devient assez difficile.

### A l'entrée de la salle

A 2 h. 15, le commissaire de police pénètre dans la salle dont l'entrée est très serrée; les membres du comité se tiennent à la porte et trient les assistants sur le volet. L'anarchiste Georges se présente avec plusieurs compagnons et se voit violemment expulsé par les gardiens de la paix sur la demande des membres du comité. Il se retire alors: « Soyez sans inquiétude, nous dit le compagnon Georges, notre expulsion est voulue, on ne nous laisse pas entrer, mais ils ne nous connaissent pas tous. Beaucoup des nôtres sont dans la salle et, malgré eux, nous entrerons dans la place. Guérin me rend responsable des coups de poing qu'il a reçu lundi dernier au meeting du Tivoli-Vaux-Hall, si j'ai un bon conseil à vous donner, ne vous tenez pas sur la galerie de droite, car de ce côté il y aura du tumulte. »

Des précautions minutieuses ont été prises dans la salle; toutes les chaises, notamment, ont été enlevées: à 2 h. 12, et de Vandamme sont gardées par de nombreux gardiens de la paix afin d'empêcher les manifestants de pénétrer dans la salle à l'issue de la réunion.

lier qui conduit à la salle située au premier étage. Dans la salle même, une cinquantaine de bouchers de la Villette et des membres des groupes antisémites encadrent les assistants. Les arrivants sont soigneusement désinfectés par les commissaires. Les anarchistes reconnus se voient impitoyablement refuser l'entrée de la salle.

M. Marion, commissaire de police, prend place sur l'estrade; la réunion ne doit pas durer plus d'une demi-heure. Aussitôt la séance levée, les organisateurs ont l'intention de porter une couronne à la statue de Strasbourg. Cette couronne qu'on apporte est en violette de Parme, mêlée de myosotis; elle est traversée d'un ruban tricolore portant cette inscription: « Vive la France! A bas les traîtres! »

### La réunion

Discours de Jules Guérin

La réunion commence à 3 heures. M. Guérin fait appel aux hommes de cœur aimant leur pays sans distinction de parti:

Aujourd'hui, dit-il, nous désirons manifester notre commun dégoût contre les ennemis de notre pays. Nous sommes en présence d'une coalition financière et juive qui se prépare à détruire l'armée; la juiverie fait que nous sommes las. Elle fait appel à l'étranger.

Des cris de: « A bas les juifs! » éclatent de toutes parts. Quelques anarchistes qui ont réussi à pénétrer dans la salle protestent; l'orateur continue:

Si l'ex-capitaine Dreyfus avait été innocent les antisémites auraient été les premiers à demander la révision du procès; mais ils ne laisseront pas attaquer l'armée.

Quelques assistants protestent, mais la majorité crie: « A bas les anarchistes! » M. Guérin propose de nommer le bureau.

### Le bureau. — Georges Thiébaud président

M. Georges Thiébaud est acclamé président de la réunion et remercie les assistants.

« Des menaces ont été proférées, dit-il, contre les patriotes qui assistent à cette réunion; il faut qu'on sache qu'il n'y a pas de menaces qui nous empêcheront de crier: « Vive la France! »

« Vive Zola! » crient quelques assistants. Le tumulte commence.

MM. Legrand et Julien sont nommés assesseurs. A ce moment une rixe éclate au fond de la salle; on crie: « A bas les anarchistes! »; des coups de canne sont échangés, un manifestant est mis dehors. Un peu de calme renaît.

M. Marion, commissaire de police, prend place au bureau.

### L'ordre du jour. — La sortie

M. Thiébaud, après avoir lu une lettre d'excuses de M. Millevoye, retenu à la cérémonie de Buzenval, annonce le but de la réunion. Il donne lecture ensuite d'un ordre du jour terminé par ces mots: « Vive la France républicaine libre! » (Applaudissements.)

On crie: « Vive l'armée! Vive l'Alsace! » Quelques coups de sifflets retentissent; les assistants se portent au fond de la salle d'où vient l'interruption; on expulse encore un anarchiste. Un autre anarchiste, Brunel, use alors d'un subterfuge pour aborder la tribune: il fait l'éloge de la patrie, on l'accable, mais il change de thème, on le siffle, on le hue, il quitte la tribune.

M. Guérin renouvelle le but de la réunion, un violent tumulte se produit.

M. Thiébaud invite alors la réunion à se séparer et à se rendre dans le plus grand calme sur la place de la Concorde; deux hommes prennent la couronne.

La séance est levée à 3 heures 25. La sortie du meeting s'effectue aux cris de: « Consuevez Zola! Vive l'armée! A mort les traîtres! A bas les juifs! » Les agents dispersent les manifestants.

Cependant la couronne apparaît. M. Touny, directeur de la police municipale, déclare qu'il n'autorisera pas de manifestations dans la rue. Il invite M. Thiébaud à placer la couronne dans une voiture. M. Thiébaud se conforme à cette invitation et prie les manifestants de se rendre isolément place de la Concorde; la couronne est mise sur un faucon dans lequel montent les membres du bureau; la voiture part à 3 heures 45; un anarchiste planté au milieu du trou, crie: « Vive la Commune! A bas les traîtres et les juifs! » Il n'est pas inquiété. La voiture passe seule; les membres de la réunion sortent par petits groupes de quart d'heure en quart d'heure et s'écoulent dans diverses directions.

### Après le meeting

Pendant le meeting des Mille colonnes, des anarchistes qui n'avaient pu entrer dans la salle s'étaient réunis dans la salle de la Belle-Polonoise; à leur sortie les agents les ont repoussés assez loin; l'un d'eux tombe dans la rue de la Gaîté; il crie qu'il a une jambe cassée, mais il n'en est rien, il se relève rapidement et s'en va.

Deux arrestations sont opérées: celle d'un camelot qui vendait des déclarations d'Étiévan et celle d'un nommé Lucien Gasse qui avait frappé les agents.

Après que la séance du meeting organisé par le comité de protestation eut été





